



Inter-Corevih « Migrants »

Commission du 17 novembre 2016– Corevih Est - Hôpital St Louis

Compte-rendu

Présents : 9 personnes

- **Bénédicte Astier**, CRIPS, Paris
- **Bernard Bassama**, Chrétiens et Sida
- **Constance Bassama**, Alcos
- **Olivier Bouchaud**, pilote de la Commission, Chef de service MIT, CH Avicenne
- **Patricia Sylla**, association Marie-Madeleine, Versailles (78)
- **Christine Etchépare**, Médecin, Arcat, Paris
- **Nathalie Gourmelon**, chargé de mission en santé publique, responsable de l'action médiation, Corevih-IDF-Est.
- **Sandra Jean-Pierre**, Comité des Familles, Paris
- **Nicolas Vignier**, Médecin CH Melun

Excusés

- **Marie-Hélène Tokolo**, association Marie-Madeleine, Versailles (78)

Ordre du jour : Discussion sur les modalités de reprise des projets lancés dans le cadre de l'Unité de veille sur les migrants: fiche de recueil des dysfonctionnements d'accès aux droits et aux soins ; annuaire de prise en charge

Point préalable sur le DU médiation en santé

O. Bouchaud fait un point sur l'avancée du dossier concernant le DU médiation en santé déposé auprès de l'administration de Paris 13 courant septembre. Ce dossier sera examiné en

commission en mars-avril. De fait, dans l'hypothèse que ce dossier soit validé, nous pourrions envisager l'ouverture de la formation à la rentrée 2017

Observatoire de l'accès aux soins des migrants

1 – La fiche de recueil des dysfonctionnements de l'accès aux droits et aux soins des migrants VIH

Cette fiche avait été diffusée fin octobre 2015 auprès des services sociaux hospitaliers et auprès des associations de prise en charge globale (qui s'occupent de l'ouverture des droits notamment) du Corevih Est. Il avait été demandé aux professionnels en charge d'ouvrir les droits de remplir cette fiche chaque fois qu'un dysfonctionnement était constaté. A ce jour un seul retour nous est parvenu (de Diagonale IDF).

Cette situation insatisfaisante nous amène à repenser la diffusion de la fiche. O Bouchaud propose une diffusion sur le modèle de la campagne de dépistage dépi-week organisée dans un temps limité. La discussion s'enclenche sur cette idée. Il s'agirait de diffuser et de collecter les fiches dans un délai d'un mois, dans différents établissements hospitaliers. Le mois de février a été d'ors et déjà choisi pour ne pas être trop proche des échéances électorales (risque de fonctionnement particulier des préfectures).

Il serait demandé aux TEC de diffuser la fiche qui recueillerait chaque dysfonctionnement sur un mois ainsi que ceux dont les professionnels se souviennent.

2 – Modalités de recueil de données

La reprise de l'Unité de veille sur les migrants nous amène à poser la question des meilleures modalités de recueil de données : comment collecter les données très nombreuses sur les migrants VIH ? A quels niveaux ?

Des organismes tels que Médecins du Monde ou l'Observatoire du droit à la santé des étrangers (collectif de différents organismes) ont développé cette pratique de longue date. Nous convenons de convier une personne rattachée à l'Observatoire de MDM à notre prochaine commission afin qu'elle nous présente leurs modalités de travail. Hélène Barrois de MDM déjà invitée à la commission pourrait être sollicitée.

3 – L'annuaire des structures de prise en charge migrants-VIH

N. Gourmelon propose de travailler sur un modèle d'annuaire électronique similaire à celui d'InfoMIE (Information sur les Mineurs Isolés Etrangers) : un annuaire de recherche multicritère à 3 entrées (département ; domaine de compétence ; type d'action). Chaque recherche débouche sur une liste de structures répondant à la demande. Chaque structures est décrite en une vingtaine de ligne au moyen d'une fiche standardisée (lieu, domaine de compétence, actions, contact, adresse,...) descriptif en 5 lignes et mots clés)

La question se pose de savoir, une fois que nous aurons défini la forme de l'annuaire, comment nous allons récolter les structures qui y figureront, d'autant que cette commission se positionnant aujourd'hui en inter-Corevih, c'est toutes l'Ile de France qui serait concernée :

- Demander aux coordonnateurs de chaque Corevih - IDF de faire passer le message pour que les structures nous envoient leur fiche remplie ? Cela risque de prendre du temps.
- Mener soi-même ce travail de collecte ?

Pas de réponse tranchée sur ce point à ce jour. N. Gourmelon propose de soumettre cette question à C/ Moucazambo et W. Rozenbaum

Un travail est ensuite mené sur les contenus de cet annuaire, qui restera à valider auprès d'un informaticien que nous pourrions inviter à la prochaine commission afin d'en discuter. La question se pose de savoir si cet annuaire sera rattaché au site du Corevih Est ou s'il est possible de faire un site dédié? N. Gourmelon propose de discuter de ce point avec C/ Moucazambo et W. Rozenbaum

Les personnes présentes s'entendent pour l'instant sur un annuaire à trois entrées : département ; domaine de compétence et type d'action + la possibilité d'entamer une recherche libre par mots clés.

Nous rappelons, conformément à ce qui a été convenu lors de la dernière commission migrant du 18 novembre 2015, que le recensement de structures de prise en charge spécifiques aux femmes va s'intégrer dans le projet d'annuaire migrants.

Éléments de réponse apportés par C. Moucazambo et W. Rozenbaum

1 - Concernant la fiche de recueil des dysfonctionnements de l'accès aux droits et aux soins des migrants VIH, une diffusion dans un temps limité sur quelques établissements hospitaliers peut effectivement être adoptée mais de façon répétée. Une seule fois n'est pas suffisant. Il y aurait possibilité de faire passer ce questionnaire par les TEC.

W. Rozenbaum insiste cependant sur l'idée de récolter rapidement (eu égard aux enjeux liés à la législation - cf loi relative au droit des étrangers en France et la volonté d'un transfert de compétence des médecins des ARS aux médecins de l'OFII) et au climat politique concernant l'AME), des éléments statistiques sur les dysfonctionnements à partir d'une fiche simplifiée, moins longue à remplir.

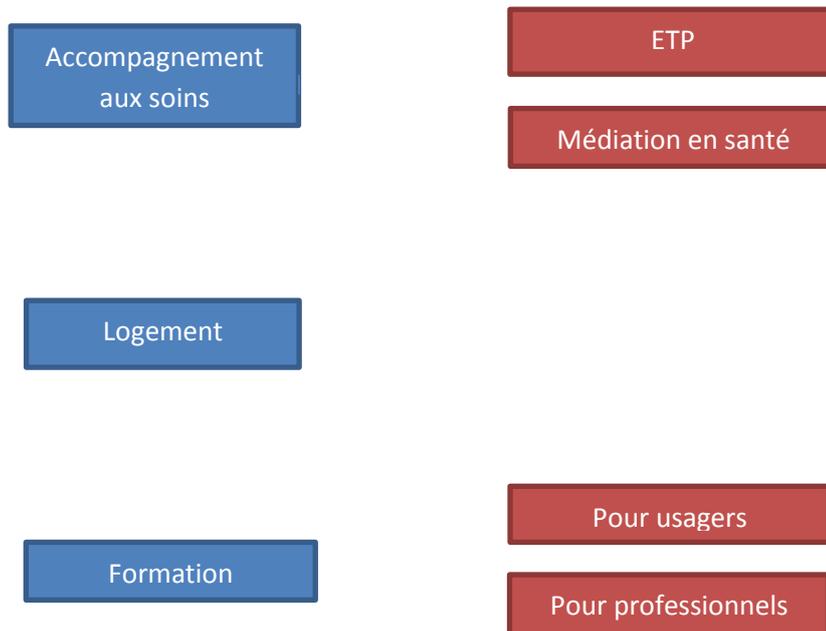
Ce projet a du être à nouveau soumis à l'approbation du bureau du COREVIH-IDF-EST car il a pris beaucoup de temps et d'autres projets sur d'autres thématiques doivent également démarrer. Le bureau qui s'est réuni le vendredi 13 janvier a validé le redémarrage de cette enquête sous réserve de bien cibler les établissements choisis (accord des assistantes sociales notamment et possibilité pour les TEC de suivre l'enquête).

2 – Concernant les modalités de recueil des données pour l'Unité de veille C Moucazambo s'interroge sur l'opportunité de faire venir à notre prochaine réunion une personne qui y est déjà venue d'autant que notre annuaire, localisé, ne devrait pas demander un travail aussi important que celui réalisé par MDM.

Concernant la collecte des informations sur les structures, ce travail incombera aux membres de la commission.

De plus, un espace a déjà été prévu pour cet annuaire dans la construction du site du Corevih-Est. L'annuaire prendra donc place dans le site et sera traité par les mêmes informaticiens du site. Il est difficile pour eux de se déplacer pour venir nous rencontrer lors de notre prochaine commission de février. Nathalie Gourmelon va prendre rendez-vous avec eux pour leur présenter notre projet et voir ce qu'il est possible de faire.

Projet de configuration de l'annuaire à 3 niveaux d'entrée



Département

Accès aux soins

Urgences

Soins courants

Prise en charge VIH

Violences et discriminations

Violences conjugales

Violences sexuelles

Violences physiques

Aide aux victimes

Discriminations

Lien social

Associations communautaires

Médiation sociale

Lieux de convivialité

Besoins de base

Aliments

Hygiène

Hébergement d'urgence

Transport

Département

Aide financière urgente

Suivi de grossesse et
PMI

Alphabétisation

Difficultés linguistiques

Interprétariat

Droit au séjour

Accès aux droits

Domiciliation

Couverture maladie

Aide juridictionnelle

Droit d'asile

PMI

Département

Enfance

Mineurs isolés

Aide Sociale à
l'Enfance (ASE)

Accompagnement
VIH